



HAL
open science

Nature du lien entre formation professionnelle et insertion professionnelle et/ou sociale des jeunes à l'île de La Réunion

Albert Martinez

► **To cite this version:**

Albert Martinez. Nature du lien entre formation professionnelle et insertion professionnelle et/ou sociale des jeunes à l'île de La Réunion. Travaux & documents, 2001, La recherche en éducation et formation : quelques travaux, 14, pp.85–107. hal-02178603

HAL Id: hal-02178603

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02178603>

Submitted on 2 Sep 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Nature du lien entre formation professionnelle et insertion professionnelle et/ou sociale des jeunes à l'île de La Réunion

ALBERT MARTINEZ¹

Rayonnement régional, positionnement géostratégique français et européen dans l'océan Indien, diversité culturelle, confèrent à La Réunion admirations ou convoitises. Mais La Réunion souffre d'une crise sociale et économique marquée par un taux de chômage de près de 40%, un besoin de reconnaissance identitaire de la créolité dans la communauté française, et un développement inquiétant de l'exclusion sociale qui blesse la solidarité traditionnelle de la population.

Rapportée au champ de la formation professionnelle des jeunes, cette situation soulève cette question principale : Comment convaincre un jeune, et surtout celui qui est en difficulté, de croire dans ses chances d'insertion en utilisant la formation professionnelle comme tremplin dans un univers où le chômage en atteint un sur deux, et où le travail a une valeur moins cruciale qu'en métropole ?

Notre contribution pour essayer de mieux répondre à cette question sera de vouloir poser, identifier, le cadre du lien entre formation professionnelle et insertion professionnelle et/ou sociale des jeunes Réunionnais, et non chercher à maîtriser ce lien, ne retenant que l'action des pouvoirs publics (Etat, Conseils Régional et Général, Institutions Européennes, organes déconcentrés...) pour objet d'analyse.

Ce projet nous confine dans l'univers de l'approche multiréférentielle de ARDOINO (1993), auteur issu du courant constructiviste dont l'un des principaux paradigmes est la logique de l'acteur, opposé aux concepts de normes du positivisme. Cette approche porte sur les univers complexes où les entrées sont

1. Albert MARTINEZ, Doctorant rattaché au Centre Interdisciplinaire de Recherche sur la Construction Identitaire.

nombreuses pour l'appréhender, ce qui est effectivement le cas de celui de la formation professionnelle des jeunes Réunionnais.

Notre démarche nous a conduit vers une analyse en deux temps : une première partie porte sur les différents contextes ayant une incidence majeure sur l'évolution de la nature du lien entre formation professionnelle et insertion professionnelle et/ou sociale des jeunes Réunionnais ; une seconde partie pose le débat entre les différents acteurs de notre sujet.

LES DÉTERMINANTS DE LA NATURE DU LIEN ENTRE FORMATION PROFESSIONNELLE ET INSERTION PROFESSIONNELLE ET/OU SOCIALE DES JEUNES A LA RÉUNION

Quel que soit le champ observé, celui-ci est soumis à des influences venant d'éléments endogènes ou exogènes, parmi lesquels, la stratégie des acteurs, les raisons de certains financements, ou le montage de partenariat. Dans notre cas, nous avons retenu deux déterminants : le cadre juridique et le contexte socio-économique.

Le cadre juridique

Comme dans les autres régions françaises, le dispositif de formation professionnelle des jeunes Réunionnais s'insère dans un double mouvement : national, avec les intentions affirmées par la république d'une école et d'une formation pour tous, et régional, avec la volonté de répondre aux particularités locales dans le respect des règles données par les textes de 1982 et 1983 sur la régionalisation.

L'héritage métropolitain

Le statut de Département d'Outre-mer confère à La Réunion un cadre juridique pratiquement identique à celui de tous les autres départements français, particulièrement dans le domaine de la formation professionnelle des jeunes.

La rapide évolution de l'île passant d'une quasi situation de pays en voie de développement dans les années 1950 à celle aujourd'hui d'un pays développé soulève de nombreuses questions parmi lesquelles celle d'un héritage métropolitain du dispositif de formation professionnelle des jeunes, que l'on peut penser inadapté au contexte local.

Les nombreux travaux effectués sur ce sujet comme ceux de RAULT (1994) ou CAMBON (1993) soulignent fréquemment trois carences dans ce dispositif :

- des spécificités locales insuffisamment prises en compte,
- l'absence de mesures des risques pris dans la transposition d'un schéma ayant une histoire en métropole mais pas à La Réunion,
- des potentialités régionales inexploitées au sein de la zone Océan Indien, entraînant d'éventuelles coopérations entre des cultures voisines, sources de rapprochements et de développements réciproques.

Le thème de l'héritage métropolitain pose une question centrale : est-il utile pour les Réunionnais de reprendre l'ensemble des aspects du dispositif de formation professionnelle métropolitain issu d'une histoire contrariée ayant lentement évolué depuis la fin du XIX^e siècle pour atteindre une particulière effervescence au début des années 1980, tandis que celle de la formation professionnelle de La Réunion débute dans les années 1960 sur un territoire relativement vierge de conflits entre l'Education Nationale et le monde du travail.

L'histoire de la formation professionnelle des jeunes métropolitains est riche d'enseignements. Rechercher les spécificités de la situation actuelle en métropole permet de mieux approcher l'adéquation ou l'inadéquation de ce dispositif au contexte réunionnais.

Tout au long de son histoire le dispositif de formation professionnelle a eu du mal à s'organiser en métropole. Selon DUBAR (1985), la formation professionnelle contemporaine (1971 à nos jours) succède à trois périodes déterminantes :

- 1789-1919 : la difficile émergence de la formation professionnelle,
- 1919-1959 : des cours professionnels à la promotion sociale, période où en 1919, la loi Astier promulgue les cours professionnels obligatoires pour apprentis menant au Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP), en 3 ans, organisés par les communes.

La formation professionnelle s'organise ainsi difficilement autour de trois grands repères : pluralité des organismes de formation, obligation de financement des entreprises, alternance entre cours théoriques et apprentissages pratiques en entreprises.

- La loi de 1971 marque le début de l'époque contemporaine qui comprend une indéniable intention d'organisation et de rattrapage de l'implication des entreprises dans le dispositif de formation professionnelle des jeunes.

Selon les travaux de DUBAR, la formation professionnelle, telle qu'elle se pratique et apparaît dans les textes de 1971 et dans les suivants, est une conséquence du mouvement de 1968, une volonté de relier formation et emploi, partager les tâches entre Etat et entreprises, résultat d'une vieille coupure entre école et monde du travail, éducation et formation professionnelle, culture scolaire légitime et culture technico-professionnelle.

D'une histoire douloureuse de la formation professionnelle des jeunes naît en fait une situation paradoxale : la préférence pour les formations générales, la marginalisation des formations professionnelles, autant pour les jeunes, leurs parents ou les employeurs.

Un système ou un dispositif étant lié à l'histoire du contexte où il s'exerce, affecter les concepts de formation professionnelle des jeunes tels qu'ils ont mûri en métropole dans une région ayant souffert d'autres circonstances (esclavage...), cela revient à vouloir ignorer une certaine identité régionale, une histoire différente des populations et des jeunes.

Pourquoi à l'heure où l'on cherche à combler ce déficit par des partenariats parfois douloureux, laisse-t-on perdurer ce même système sur un territoire relativement vierge dans le domaine de la formation professionnelle des jeunes ? Les éléments de réponse seraient-ils dans la régionalisation de la formation ?

VERS UN ESPACE RÉGIONAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES

Au-delà de l'héritage métropolitain, la formation professionnelle des jeunes Réunionnais est aussi marquée par trois grandes périodes :

- 1946-1982 : où La Réunion découvre la départementalisation puis la déconcentration des services de l'Etat,
- 1982-1993 : où l'île rentre dans l'ère de la décentralisation,
- 1993 à nos jours : où un dispositif de formation professionnelle des jeunes Réunionnais trouve peut-être enfin une identité régionale.

La loi de Départementalisation du 19 mars 1946, qualifiée d'assimilation économique et sociale, confère à La Réunion son statut

de département avec les mêmes droits et obligations que ceux d'une région métropolitaine. Mais l'administration reste trop centralisatrice, ce qui pose davantage de problèmes pour des régions ultrapériphériques comme La Réunion.

Depuis le milieu des années 1960, un mouvement de déconcentration, dont l'objectif est de mieux appréhender la demande locale, se développe en région. Ses principales instances sont les préfets de région et de département, les Directions Régionales et Départementales du Travail, de l'Emploi, et de la Formation Professionnelle.

A partir de 1982, la décentralisation s'impose progressivement comme un meilleur moyen de répondre aux crises sociales qu'une organisation centralisatrice maîtrisait difficilement. La décentralisation relève d'une logique différente de la déconcentration : la remise des pouvoirs de décisions à des organes autres que des agents du pouvoir central, non soumis au devoir d'obéissance hiérarchique et qui sont souvent élus par les citoyens intéressés. Ses principales instances sont les Conseils régional et départemental. La régionalisation présente ainsi l'avantage de rapprocher localement les formations professionnelles des attentes des individus et des entreprises. Elle comporte l'inconvénient de focaliser les formations sur un marché régional du travail et par conséquent le risque de limiter la mobilité géographique des individus.

A La Réunion, cet inconvénient prend plus d'ampleur que dans d'autres régions du fait d'une culture insulaire protectrice qui incite difficilement au départ vers des contrées pressenties comme inhospitalières.

La loi relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle, appelée loi quinquennale de 1993, achève le processus de régionalisation de la formation professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans en coordonnant les formations initiales et continues, attribuant aux Conseils Régionaux la compétence dans ce domaine, depuis le 1^{er} juillet 1994 pour les formations qualifiantes, et depuis le 1^{er} janvier 1999 pour les formations préqualifiantes.

Néanmoins, l'Etat conserve toujours sa compétence d'exception en matière de formation professionnelle pour les actions dépassant le cadre régional ou pour celles qui correspondent à des priorités nationales. Ainsi, l'Etat gère toujours les formations des détenus, les formations de réfugiés, les formations conduites par les services de l'éducation surveillée, les formations des handicapés des centres interrégionaux.

LE CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE

Nombreux sont les facteurs susceptibles de jouer un rôle sur la nature du lien entre formation professionnelle et insertion des jeunes Réunionnais : les considérations politiques, l'organisation administrative, l'ordonnancement des financements... Nous avons dû par conséquent sélectionner les déterminants primordiaux qui agissent directement ou non sur les actions menées : la démographie, la situation économique, la représentation du travail.

L'enjeu démographique

Actuellement, la population totale à La Réunion est estimée par l'INSEE à plus de 700 000 habitants, les moins de 20 ans représentant près de 40% de cette population contre 25% en métropole. La démographie réunionnaise est aussi marquée par une croissance galopante et une transition démographique inachevée malgré un contexte économique de pays développé.

La Réunion atteindra rapidement au début du XXI^e siècle, 1 000 000 habitants et les moins de 20 ans représenteront toujours près de 30% de la population, contre 22% en métropole. Ce phénomène s'explique en partie par un taux de natalité qui, malgré une baisse constatée depuis 1992, reste toujours élevé et supérieur à celui de la métropole : autour de 20 pour mille à La Réunion contre 12 pour mille en métropole. Le taux de mortalité, second facteur explicatif, est aussi beaucoup plus bas à La Réunion : autour de 5 contre 9 pour mille en métropole.

La conjonction d'un taux de natalité élevé (20 contre 12 pour mille en métropole) et d'un taux de mortalité très bas (5 contre 9 pour mille actuellement en métropole), l'accroissement naturel culmine autour de 15 pour mille par an contre 3 pour mille en métropole. La principale inquiétude du dispositif actuel de formation professionnelle des jeunes Réunionnais consiste donc à répondre le plus efficacement possible à la demande d'une population en croissance constante et fortement représentée par les jeunes.

Actuellement, les 16-25 ans représentent 17% de la population contre 14% en métropole. Autrement dit, La Réunion compte actuellement plus de 100 000 jeunes dans cette tranche d'âge. Cette situation se maintiendra ou s'accroîtra dans les prochaines années en raison des nombreux effectifs actuels de moins de 16 ans : 30% de la population totale à La Réunion contre 19% en métropole. En

conclusion, près d'une personne sur deux a moins de 25 ans à La Réunion contre une sur trois en métropole.

Les contradictions économiques

Les données du marché du travail font apparaître des contradictions et des limites qui laissent présupposer que la formation professionnelle rime difficilement avec l'entrée dans la vie active des jeunes Réunionnais. L'île laisse, en effet, ressortir des contradictions comme la rentabilité qui évolue plus vite que l'emploi, ou le chevauchement de situations d'économies développées (tertiarisation...) et de pays en voie de développement (transition démographique inachevée...).

Deux principales contradictions peuvent heurter l'observateur.

La première contradiction porte sur un fort développement face à un accroissement de la pauvreté. De sources officielles comme l'INSEE ou le centre de recherche DARES du ministère du travail, La Réunion connaît un développement économique remarquable depuis 1945, passant d'un état de pauvreté (logements insalubres, infrastructures médiocres...) à un contexte économique proche des pays développés. Ainsi, dans un récent rapport, l'INSEE souligne que de 1975 à 1989, La Réunion a sextuplé son P.I.B., passant de 4540 à 25613 millions de francs courants. Durant cette même période, la métropole n'a que quadruplé le sien. Depuis 1989, la croissance du PIB s'est maintenue autour de 4% par an contre 12% auparavant. Face à cette expansion, la crise sociale et la pauvreté, mises en valeur par le triste record de la région ayant le plus grand nombre de RMIstes, n'a jamais été aussi grande, blessant les Réunionnais dans leur amour propre et leur solidarité traditionnelle, insuffisante face à l'ampleur de la situation.

La seconde contradiction porte sur une économie nettement plus créatrice d'emploi que celle de la métropole et pourtant insuffisante face à l'accroissement de la demande d'emploi. Tout en étant l'une des régions économiques françaises les plus développées, La Réunion détient ainsi le triste record du taux de chômage le plus élevé : environ 40% de la population active à la recherche d'un emploi, résultante d'un déséquilibre entre les ressources de main d'œuvre en forte croissance en raison d'une démographie galopante et le nombre d'emplois insuffisamment offerts pour couvrir cette demande. Les plus touchés parmi la population active sont les jeunes de 16 à 25 ans dont un sur deux connaît cette situation.

Le premier réflexe serait de croire que les raisons sont seulement économiques : l'inadéquation de l'offre à la demande de travail. Mais, les raisons sont aussi démographiques (accroissement naturel, jeunesse de la population, accroissement de la population en âge de travailler) ou sociologiques avec des mentalités qui évoluent au gré des changements économiques et sociaux : le travailleur indépendant agricole laissant la place aux salariés, les femmes réunionnaises souhaitant acquérir une relative indépendance trouvée dans les activités du tertiaire avec une part croissante prise dans la population active totale passant de 20% en 1946 à 41% en 1995, et enfin le passage d'une société rudimentaire à une société de consommation nécessitant plus de revenus pour répondre aux besoins particuliers et collectifs.

La crise de la demande d'emploi des jeunes Réunionnais met en valeur l'importance de la solidarité nationale et régionale, l'indispensable ascension de solutions transitoires, les CES par exemple, et le nécessaire encouragement de l'insertion sociale au travers du dispositif de formation professionnelle des jeunes Réunionnais.

La représentation sociale du travail chez les jeunes Réunionnais

L'évolution du contexte socio-économique de l'île de La Réunion (accroissement continu et élevé du chômage, croissance exponentielle de la population, ...) a contribué au rapport des jeunes à la formation professionnelle et à l'emploi, le rendant différent de celui des jeunes métropolitains.

La plupart des positions prises par les auteurs réunionnais converge vers l'importance de la période de l'esclavage et du colonialisme dans la représentation sociale actuelle du travail par les jeunes.

Une société compartimentée entre blancs, esclaves, et affranchis, mise en place entre le XVII^e et le milieu du XIX^e siècle, facilité par la traite des esclaves et à des fins lucratives (exploitation du sucre et du café) structure les raisonnements : le pouvoir, l'autorité, la richesse pour les uns (une minorité, essentiellement blanche), le travail, la soumission, la pauvreté pour les autres.

Les mentalités sont ainsi marquées où l'emploi rime avec la perte de liberté, la pauvreté avec l'acquisition de la liberté. Aux enfants sont transmis cette image qui se modifie très lentement au fil des décennies pour prendre des traits plus contemporains :

attentisme vis-à-vis du travail, peur vis-à-vis de tout engagement, faibles initiatives individuelles, manque de repères (pour se présenter, pour chercher un emploi, pour développer un projet professionnel...).

Finalement, un demi-siècle nous sépare de pressions d'un autre temps qui certes se sont progressivement et juridiquement estompées mais à notre avis continuent de marquer socialement les attentes des Réunionnais, des jeunes et surtout des plus démunis.

Face à la motivation des jeunes vis-à-vis de l'emploi et de la formation professionnelle, deux attitudes semblent ainsi ressortir :

- les attentes construites de jeunes qui ont des projets prédéterminés. Ceux-ci bénéficient en général d'un contexte socioculturel mobilisateur (parents salariés ou entrepreneurs, déplacements en dehors de l'île, ouverture sur les enjeux et les méthodes, maîtrise de la diglossie français/créole);
- les attentes à construire de jeunes en difficulté. Ceux-ci baignent dans un contexte socioculturel démotivant (parents au chômage parfois sur plusieurs générations, connaissances de base insuffisantes, manque d'ouverture, manque de repères, langue et culture créoles prédominantes voire exclusives).

Les autres attentes se situent entre ces deux tendances avec globalement un public de jeunes en majorité en difficulté qui se cherchent dans une société toujours bouleversée.

Face au cadre juridique de la formation et au contexte socio-économique de La Réunion qui ont mis en évidence la présence de plus en plus importante de jeunes en difficulté, quelles réponses apportent les institutions réunionnaises aux jeunes en terme de formation liée à l'insertion ?

De la formation professionnelle à l'insertion professionnelle et/ou sociale des jeunes Réunionnais

Les jeunes en difficulté, d'ici ou d'ailleurs, vivent *a priori* les mêmes conditions qui les affaiblissent dans la société où ils résident : familles désunies, faibles connaissances de base, chômage parfois sur plusieurs générations, influences négatives (drogue, délinquance, alcoolisme...), manque de repères, échecs scolaires... Le dispositif de formation professionnelle doit faire écho face à cette demande. Comment ce dispositif s'est-il mis en place ? Et finalement, quel est la nature du lien entre formation professionnelle et insertion des jeunes Réunionnais ?

Sachant qu'au cours de son histoire, le référent du dispositif de formation professionnelle des jeunes métropolitains, autant dans sa version scolaire que dans la formation continue, repris *ipso facto* par les Réunionnais, est la capacité du dispositif de formation générale à maintenir les jeunes des classes du primaire à la terminale du secondaire, il semble raisonnable de reprendre ce référent dans notre démarche de compréhension de la nature du lien entre formation professionnelle et insertion sociale et/ou professionnelle des jeunes à La Réunion.

Dans un premier temps, nous essaierons de comprendre pourquoi l'une des pièces maîtresses motivant le dispositif de formation professionnelle est la situation d'échec scolaire des jeunes Réunionnais puis dans un second temps, nous vérifierons comment le dispositif de formation professionnelle répond au besoin d'insertion des jeunes Réunionnais.

LES ORIGINES DU DISPOSITIF DE FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES RÉUNIONNAIS

Dans un contexte de chômage élevé et de tensions sociales, le lien entre formation et insertion professionnelle s'affaiblit. Il devient alors nécessaire de donner un autre sens à la formation professionnelle en visant l'insertion sociale, champs plus étendu que la seule insertion professionnelle. Ce contexte est l'occasion de trouver de nouveaux modèles de vie, de laisser place à l'imagination. Dans ce sens, La Réunion devient un laboratoire social d'une situation extrême que ne connaît pas encore la métropole expliquée par trois paramètres : l'histoire de la formation professionnelle des jeunes Réunionnais, la scolarisation, les sorties du second degré.

Histoire de la formation professionnelle des jeunes Réunionnais

En 1946, La Réunion comprend 2 lycées, 202 écoles publiques, 45 écoles privées, 37000 élèves inscrits, mais la formation professionnelle des jeunes est inexistante avec une seule école manuelle d'apprentissage. En 1998, l'île compte 176 écoles maternelles, 350 écoles primaires, 66 collèges, 9 lycées polyvalents, 16 lycées d'enseignement général et technologique, 16 lycées professionnels.

L'enseignement supérieur s'organise à partir de 1967. Le Centre Universitaire de La Réunion (Lettres, Droit, Sciences) devient en 1982 l'Université de La Réunion. Mais le premier Institut

Universitaire de Technologie ouvre seulement ses portes en 1994 ! Parallèlement à l'Education Nationale, d'autres structures se forment : l'AFPAR, au milieu des années 60, qui amorce le dispositif de formation professionnelle postsecondaire des jeunes en comptant 30 à 40% de jeunes parmi ses stagiaires, les GRETA gérés par les DAFCO et les CFA par la Chambre des métiers au cours des années 70, puis le mouvement associatif (AREP, ARC, ...) et enfin la Chambre de Commerce et d'Industrie de La Réunion (CCIR) à partir des années 80.

Depuis le début des années 90, le dispositif de formation professionnelle semble complet avec tous ses acteurs (AFPAR, mouvement associatif, CCIR, ...) mais désorganisé. Ainsi, actuellement, le Conseil Régional avec de nouveaux pouvoirs issus de la loi quinquennale cherche à coordonner ce vaste ensemble où s'exacerbe la concurrence entre les organismes de formation professionnelle.

La scolarisation à La Réunion

Durant les 20 dernières années, et malgré un contexte difficile (explosion démographique, structures et culture scolaires à redéfinir, discrédit croissant de la raison d'être de l'éducation liée à un chômage croissant des jeunes), l'Education Nationale a constamment amélioré ses taux de réussite aux examens à La Réunion.

Globalement, le nombre de jeunes Réunionnais scolarisés a cru régulièrement de 160 000 dans les années 1970 à plus de 210 000 jeunes aujourd'hui. Cette croissance des effectifs s'explique à la fois par un taux de natalité particulièrement élevé et par les initiatives de l'Education Nationale en faveur du contrôle des sorties précoces des jeunes du second degré dont le célèbre concept du *collège pour tous* mis en place dès la rentrée 1992-1993, qui permet à tous les élèves de parcourir le collège jusqu'en troisième.

Les progrès réalisés grâce aux initiatives de l'Education Nationale (l'allongement de la scolarité au collège, le contrôle et la limitation des sorties prématurées, les Modules de Représentation d'Examen par Alternance, ou les Formations Complémentaires d'Initiative Locale) ont été remarquables : au début des années 80, près de deux jeunes Réunionnais sur trois étaient sans qualification et/ou sans diplôme de niveau V ; au début des années 90, ils ne sont plus qu'un sur deux dans cette situation malgré un fort taux de natalité !

Au cours des années 80, le système éducatif est donc entré dans une nouvelle dimension : de plus en plus de jeunes poursuivent leurs études au-delà de 16 ans ; le taux d'accès au baccalauréat a triplé en une décennie (environ 15% au début des années 80, plus de 40% au début des années 90) ; les sorties sans qualification ont nettement chuté ; les orientations en lycée se sont accrues.

Le parcours d'un lycéen moyen conduit au baccalauréat. Ce taux d'accès au baccalauréat est passée de 15% dans les années 80 à plus de 50% actuellement. Ceci représente un rattrapage considérable par rapport à la métropole, qui a un taux d'accès au baccalauréat supérieur à 60%.

Les sorties du second degré de l'Education Nationale

Le taux réunionnais de sorties sans qualification (niveaux VI et V Bis) est actuellement proche de celui de la métropole, oscillant autour de 20% des effectifs scolarisés. Il était de 23% en 1995, 56% en 1985 et 73% en 1974. Ces jeunes se retrouvent dans trois situations : soit avec un diplôme au niveau V, soit avec une qualification mais sans diplôme à ce même niveau, soit sans qualification aux niveaux VI et V Bis.

A titre d'exemple, en 1996, 12245 jeunes Réunionnais ont quitté le second degré. 50% sortent du niveau terminale (niveau IV), contre 63% en métropole, 30% au niveau V contre 17% en métropole, 20% aux niveaux V bis et VI comme en métropole (soit 2 500 jeunes Réunionnais sans qualification). Parmi ses 12 245 jeunes, 55% sont diplômés (CAP, BEP, Bac), 15% ont une qualification de niveau CAP/BEP, 10% une qualification de niveau bac.

Cette répartition résume d'elle-même les interrogations suscitées par le système actuel : beaucoup d'élus mais aussi beaucoup de déçus que la formation professionnelle postscolaire devra le mieux possible canaliser dans la société réunionnaise.

Selon le dernier recensement réalisé par l'INSEE Réunion en 1990, 60 400 jeunes de 15 à 25 ans de niveau VI et V Bis, et 23 600 jeunes de niveau V, soit au total 84 000 parmi les 130 000 jeunes Réunionnais de 15 à 25 ans. Autrement dit, actuellement, un jeune Réunionnais sur deux (contre un sur cinq en métropole) se trouve sans qualification.

Malgré la multiplicité des facteurs intervenants dans le parcours du jeune, deux repères paraissent plus décisifs pour la poursuite des études dans de bonnes conditions : le milieu social en

tant que repère collectif (reproduction ou rejet de la classe sociale d'origine, attrait pour les études lié au milieu social, encouragement dans les études selon la classe sociale...) et les redoublements dans le primaire en tant que repère individuel.

Les différents points développés laissent une impression de vouloir faire de la part des institutions réunionnaises qui se heurtent à une pression constante des jeunes en mal de vivre dans une société qui les insère difficilement. La scolarisation est à la fois le reflet de cette situation et le tremplin vers le rôle joué par la formation postscolaire pour établir du lien entre la population marginalisée de fait et celle qui a su trouver ses repères dans un univers troublé par une évolution rapide de ses structures et de ses modes de vie durant ces trente dernières années.

FORMATION PROFESSIONNELLE ET INSERTION DES JEUNES RÉUNIONNAIS

Tenant au moins compte d'éléments comme l'insularité, l'éloignement de la métropole, le taux extrêmement élevé du chômage, la croissance démographique galopante, les séquelles de l'histoire (esclavagisme, colonialisme...), les jeunes Réunionnais vont difficilement concevoir que leur insertion dans la société réunionnaise passe inéluctablement par la formation professionnelle. La nature du lien entre formation et insertion serait par conséquent un rapport construit entre autres par les institutions réunionnaises, et par les jeunes eux-mêmes.

Un état des lieux semble par conséquent nécessaire afin de connaître le cadre mis en place par les intervenants de la formation professionnelle des jeunes.

Le bilan de la formation professionnelle des jeunes

Pendant l'année de l'adoption de la loi quinquennale, l'Etat et les instances publiques réunionnaises décident de faire appel pour la première fois à un audit par un organisme à forte notoriété, la l'AGEFOS². L'objectif de cet audit est de *porter un diagnostic sur l'adéquation besoins / prestations en matière de formation professionnelle continue et d'apprentissage.*

2. AGEFOS : Association de Gestion du Fond d'assurance de formation des Salariés.

L'audit retient trois points forts et quatre points faibles :

- les atouts sont la persévérance dans les objectifs poursuivis (volonté de faire de la formation professionnelle un outil stratégique au service du développement du territoire, accroissement du niveau des qualifications...), les partenariats engagés (Etat-collectivités, collectivités-entreprises, concertation entre les dispositifs...), les moyens mis en œuvre (exemples de réponses rapides et efficaces, initiatives...),
- les faiblesses sont la définition des orientations, la coordination des actions de formation, l'efficacité de la formation, le pilotage et les processus de décision.

Ce bilan reste un constat qui appelle une interprétation au travers de l'évolution des dispositifs scolaires et postsecondaires. Simplifié à l'extrême, le schéma du parcours du jeune réside dans ce raisonnement : ne pouvant continuer la formation scolaire générale, le jeune poursuit en formation scolaire professionnelle (ou technique) ou arrête les études ; s'il échoue dans la formation scolaire, il peut s'insérer dans une formation professionnelle postsecondaire, souvent appelée *stage* afin de la distinguer de l'école, et organisée principalement par des organismes de formation habilités par le Conseil Régional.

Avec beaucoup de regrets, nous devons reconnaître que de l'histoire de l'Education Nationale puis de celle de la formation professionnelle découle une hiérarchie très segmentée entre les cursus dont l'ordre décroissant serait à peu près le suivant : les formations supérieures, l'enseignement général, l'enseignement technologique, la formation professionnelle scolaire, et la formation professionnelle postsecondaire.

Le fait que de plus en plus de jeunes suivent la formation professionnelle, voire la préfèrent à la formation générale, afin de s'insérer plus facilement dans la société réunionnaise est un élément encourageant concourant au succès de la formation professionnelle : ainsi, en 1996, 11 000 jeunes quittent la troisième, 7 000 vont en seconde générale, 4 000 en 1^{re} année de BEP.

La tendance globale est à la hausse des effectifs dans la formation professionnelle scolaire : plus de 14 000 jeunes en second cycle professionnel, (contre moins de 9000 au début des années 80), plus de 2 500 dans l'enseignement technique supérieur (contre moins de 1 000 dix ans plus tôt). Mais, la formation professionnelle scolaire subit comme la formation générale des taux élevés de sorties. La 1^{re} année de CAP connaît un taux de sorties (17% en 1993, 14% en 1994,

19% en 1995). Il en est de même en 1^{re} année de BEP (9% en 1993, 13% en 1994, 14% en 1995).

La formation professionnelle postscolaire fait souvent écho à ces sorties prématurées du système de formation initiale. Géré depuis une vingtaine d'années par l'Etat, ce dispositif a été repris récemment par le Conseil Régional. Globalement, la formation professionnelle postscolaire propose depuis 1992 environ 20 000 places en stages à La Réunion mais seulement 16% des jeunes Réunionnais auraient utilisé une ou plusieurs fois la formation postscolaire.

Néanmoins, le problème n'est pas tant de former en grand nombre les jeunes mais de les former à bon escient. Il s'agit par conséquent pour les institutions réunionnaises de chercher la meilleure façon d'utiliser et de présenter la formation professionnelle aux jeunes Réunionnais.

La réponse des institutions à la nature du lien entre formation et insertion

La question de fond est la suivante : le Conseil Régional de La Réunion, réussira-t-il mieux que l'Etat à établir un lien étroit entre formation professionnelle et insertion des jeunes ?

La réponse à cette question est sans doute prématurée, le Conseil Régional ayant acquis depuis peu ces nouvelles fonctions. Mais, la question doit rester pour anticiper sur les mesures à prendre en faveur de la nature du lien entre formation et insertion des jeunes Réunionnais.

Globalement, le contexte socio-économique dégageant un nombre croissant de jeunes en phase d'exclusion, l'action régionale s'organise autour d'un partenariat affirmé dans les intentions, dans les textes et dans des actions d'initiatives locales ou adaptées au contexte réunionnais. Ce schéma suppose une nouvelle organisation en amont (le Plan Régional de Développement de la Formation), la volonté de créer des synergies (le partenariat), et le bouleversement des méthodes éducatives des formateurs pour être en position d'écoute, de réponse, et d'accompagnement des jeunes, jusqu'à l'aboutissement d'une démarche ou d'un projet de vie.

Simplifié, l'organigramme de la formation professionnelle des jeunes comprend 4 catégories d'intervenants :

- les financeurs (Etat, Commission Européenne, Conseil Régional, Conseil Général, entreprises), les collecteurs de fonds (OPCA, ...),

- le coordinateur (Conseil Régional), les organisateurs des formations (organismes de formation publics ou privés, associations, RSMA),
- les formateurs (personnes physiques indépendantes ou liées à une entreprise),
- et les organes d'information et de suivi (Missions Locales, Carif-Oref, Comité de Coordination des programmes régionaux d'apprentissage et de formation professionnelle continue, Comité Local de Suivi, Comité National de Suivi).

Comparée à d'autres régions françaises et aux pays environnants (Maurice, Madagascar, ...), La Réunion impressionne par l'étendue de ses moyens humains, matériels, techniques, logistiques ou financiers. Pourtant, les résultats issus de la mise en œuvre de ses moyens semblent insuffisants.

L'observateur peut remarquer cinq principaux outils qui servent les moyens développés : le partenariat, le budget de la formation professionnelle, le Contrat de Plan Etat-Région (CP), le Plan Régional de Développement de Formation (PRDF), le Programme Régional de Formations Professionnelles (PRFP).

Le partenariat introduit par le Conseil Régional dans ses actions, et en particulier dans le PRDF est sans aucun doute devenu la clé de voûte du lien de la formation professionnelle et de l'insertion des jeunes Réunionnais.

Il apparaît à différents moments de la vie publique réunionnaise : dans le Contrat de Plan Etat-Région, dans les instances techniques réunionnaises comme le CARIF-OREF, ou la Commission Régionale de Formation des Formateurs, outils commun à l'Etat et la Région. Dans le Plan Régional de Développement des Formations (PRDF), il est présenté comme une condition de succès pour le dispositif.

Les moyens financiers considérables engagés à La Réunion sont le second atout dans la réussite des responsables de la formation professionnelle des jeunes.

Globalement, le Conseil Régional dépense autant que l'Etat dans le domaine de la formation professionnelle à La Réunion : 45% Etat, 45% Conseil Régional, 10% aux autres opérateurs (UNEDIC, Ménages, autres administrations publiques, entreprises...). Le budget du Conseil Régional augmente régulièrement, passant de 125 à 274 millions de francs entre 1986 et 1990. Il a presque doublé depuis. Ainsi, en 1997, le Conseil Régional a consacré 20% de son budget à la formation professionnelle, soit 441 millions de francs. Les

dépenses de formation professionnelle continueront vraisemblablement à augmenter avec le soutien de l'Union Européenne.

Troisième atout, le Contrat de Plan Etat/Réunion contractualise une partie des engagements financiers français nécessaires pour bénéficier des financements des programmes communautaires.

A La Réunion, la formation professionnelle, et en particulier celle des jeunes, occupe une place considérable dans ce Contrat avec, d'une part, la formation des effectifs étudiants passant de 12 500 étudiants en 1997 à 17 000 en l'an 2000, et, d'autre part, l'intensification des efforts en équipements pédagogiques, en formation des formateurs et en formation professionnelle des jeunes, des Hauts (population à l'intérieur de l'île) en particulier.

Le Plan Régional de Développement des Formations (PRDF) ne contractualise pas un partenariat financier mais a pour objectif de fixer les grandes orientations en matière de structuration de l'offre de formation et constituer un cadre de référence commun pour l'ensemble des acteurs. Le PRDF, en étant un espace de créativité et d'émergence d'initiatives, est l'occasion d'ouvrir de nouvelles perspectives en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Ce Plan doit mettre en cohérence les différentes filières de formation (initiale, continue) afin de faciliter l'accès à l'emploi des jeunes. Il constitue en quelque sorte une ligne de conduite où se retrouvent les financements nationaux et européens, issus du Contrat de Plan Etat/Région, et du DOCUP (Document Unique de Programmation) Réunion/Union Européenne.

Le PRDF est marqué par deux tendances majeures : l'individualisation des formations dont l'accompagnement, la vocation à couvrir l'ensemble du champ de la formation. Le PRDF Réunion s'inscrit dans une nouvelle logique où la fonction formation ne se situe plus au départ des interventions, ne constitue pas une fin en soi, mais intègre un processus global d'insertion des jeunes obtenu par le partenariat généralisé (entreprises, organismes de formation, Conseils Régional et Général, Etat, Missions Locales, ANPE...).

Ainsi, le PRDF Réunion s'inscrit aussi dans les projets de développement de quartier et les actions d'amélioration du cadre de vie, lieux d'intégration sociale et de construction d'identité et de compétences.

Le Programme Régional de Formation Professionnelle de La Réunion (PRFP), quant à lui, concrétise annuellement les orientations données par le PRDF Réunion. Etabli par le Conseil Régional de La Réunion, il comprend la liste exhaustive des actions de formations professionnelles, déclinées sur trois axes : la formation générale, la formation agricole et industrielle et la formation au secteur tertiaire.

Le PRFP Réunion de 1997 confirme l'entrée en puissance du dispositif en faveur des jeunes de 16 à 25 ans : sur les 409 actions menées en 1997, 220 les concernent exclusivement, soit 54% des actions. Sachant que les autres dispositifs portent moins sur des critères d'âges que de situations sociales (salariés, demandeurs d'emploi, tout public...), les jeunes correspondant à ces critères peuvent aussi accéder à ces autres dispositifs.

Tenant compte de ces éléments, on peut aussi estimer qu'en terme d'effectifs, près de deux stagiaires sur trois sont des jeunes de 16 à 25 ans ; soit au total, environ 8 000 stagiaires sur les 12 000 prévus et répartis sur les 409 actions.

A la lumière des nombreux moyens en premier lieu financiers dont dispose La Réunion, les intéressés, en d'autres termes, les jeunes en difficulté, sont en droit d'attendre des réalisations leur permettant de s'insérer socialement et à plus ou moins long terme professionnellement. Les intervenants dans le domaine de la formation professionnelle des jeunes redoublant d'imagination chaque année pour réussir l'insertion des jeunes en difficulté, le terme de laboratoire social nous est apparu significatif de la situation rencontrée.

Une liste exhaustive des initiatives et des innovations est impossible tant elles sont nombreuses et incontrôlables. Il est cependant possible de citer les plates-formes d'accueil orientation, les chantiers formation/production, les actions au sein de l'économie alternative, ou encore les soutiens à la création de micro-entreprises. Ces exemples montrent le dynamisme de La Réunion pour aider les jeunes à s'insérer dans la société réunionnaise en utilisant au cas par cas la formation professionnelle. Mais la performance de ce dispositif reste toujours difficile à identifier.

L'analyse quantitative, portant sur des données chiffrées, est sans doute l'approche la plus aisée à cerner mais sa fiabilité peut être partiellement remise en cause par l'analyse qualitative. Depuis 1992, elle est effectuée par le CARIF-OREF qui suit les stagiaires trois mois après la fin de leur formation. Ces travaux permettent de réaliser les performances du système de formation professionnelle postscolaire

et de mesurer les capacités du tissu économique local à intégrer les nouveaux qualifiés. Après des tests en 1991, chaque année ces enquêtes ont porté sur environ 10 000 stagiaires dont 40% sont des jeunes de 16 à 25 ans.

Globalement, le nombre de chômeurs diminue entre la situation avant le stage (70%) et celle trois mois après le stage (50%). Le nombre de personnes ayant un emploi avant le stage (environ 15%) s'accroît aussi après (30%). La différence entre les taux portant sur l'emploi et sur le chômage s'explique par les autres situations rencontrées (poursuite d'études, service national...).

La performance se ressent aussi au travers du taux d'abandon relativement faible, 7 à 8% qui de surcroît est relativisé par l'un des motifs d'abandon, l'obtention d'un emploi, dans plus d'un cas sur trois. Elle se ressent enfin par la stabilité, forme de confiance, de la présence des jeunes 16 à 25 ans parmi les stagiaires : 44% en 1992/1993, 37% en 1993/1994, 40% en 1994/1995.

Les controverses sur la nature du lien entre formation professionnelle et insertion des jeunes Réunionnais entre les intervenants de la formation professionnelle constituent aussi une importante source d'informations qualitatives sur la performance du dispositif.

LA RÉACTION DES ACTEURS, UNE SYNTHÈSE COMMENTÉE D'UNE ÉTUDE DU CONSEIL RÉGIONAL

Les jeunes en situation précaire, récente étude du Conseil Régional de La Réunion, présente le grand intérêt de confronter et synthétiser les opinions de principaux acteurs de la formation professionnelle et de l'insertion des jeunes à La Réunion.

De plus en plus de jeunes Réunionnais en situation précaire sont éloignés des critères de notre société moderne (représentation du travail, notions de temps, de permanence dans l'activité ou de productivité...) où ils ne sont pas intégrés. Le doute quant aux solutions proposées par les dispositifs s'installe de plus en plus chez eux.

Les difficultés proviennent du manque de repères avec souvent des parents eux-mêmes en situation précaire avec aucune représentation de la valeur du travail. A ce manque viennent se greffer d'autres problèmes : la banalisation de la violence, l'absence de couverture sociale, le manque d'imagination ou de mobilité. La réintroduction de ces jeunes dans des systèmes de formation adaptés

à leur situation permettrait de recréer du lien social. Pour cela, un encadrement important et très compétent seraient nécessaires.

La formation, souvent citée, ne semble pas la principale réponse à apporter aux jeunes en difficulté. Elle se cantonne dans des dispositifs que les opérateurs ont beaucoup de difficultés à modifier, ce qui les empêche d'adapter la demande du jeune aux dispositifs dont ils sont dépendants.

Le programme PAQUE est un bon exemple de prise en compte globale des problèmes des jeunes et d'un suivi personnalisé. Les formations de l'association ARCA constituent d'autres exemples significatifs d'actions d'identification par le travail (l'action commerciale est alors mieux valorisée par le jeune que le diplôme ou la rémunération). L'objectif de la formation doit plus être l'accompagnement du jeune en difficulté que le passage à un niveau supérieur.

Pour les missions locales, les jeunes ont des projets, réalistes ou non, qu'il faut parfois modifier. La formation est un outil qui permet d'avancer à partir d'un projet de départ. Le projet peut être professionnel mais souvent aussi social. Face aux dispositifs, le jeune a une démarche spontanée, sans toujours savoir ce qu'il veut. Lorsqu'il a une demande, la réponse doit être immédiate. Beaucoup de jeunes manquent de repères ou de valeurs par rapport au travail. Ils attendent de l'écoute et du réconfort.

Les différentes ruptures de l'histoire de La Réunion (1848 et l'abolition de l'esclavage, 1946 et la départementalisation...) modifient le contexte (morcellement des propriétés, abandon de la vocation agricole, éloignement de la tradition orale...) influençant la famille qui devient de moins en moins vecteur de références et de modèles sociaux.

Plus le milieu socioculturel est défavorisé, plus la famille est affectée par cette déstructuration. Le contexte économique aidant (chômage...), la famille traditionnelle résiste difficilement aux nouveaux rôles : le père perd sa place prépondérante, la mère devient l'élément stable et acquiert l'autorité. Le noyau dur (père, mère, enfants) se modifie selon les événements de la vie de la famille : un grand frère et son épouse élèvent une petite sœur, des grands-parents éduquent l'enfant d'un de leur fils... L'un des facteurs primordiaux serait par conséquent l'effacement progressif de l'homme de la société réunionnaise.

Le jeune en difficulté est ainsi souvent obligé de chercher des repères stables en dehors de la cellule familiale (à l'école, en formation, ...), dans une société mouvante, aux évolutions rapides,

dans un message de souffrance, d'incertitude et d'espoir. Dans la pratique, les Missions Locales gèrent plus des dispositifs que les demandes des jeunes, sans avoir réellement le partenariat dont elles ont besoin avec les autres institutions (CIO, assistantes sociales...) pour ne pas être seulement le dernier maillon de la chaîne, lorsque les autres maillons n'ont plus de solutions face aux problèmes du jeune.

Les partenariats fonctionnent moins bien qu'on pourrait l'imaginer. Les intervenants dans cette étude décrivent des décalages entre les besoins identifiés et l'action des opérateurs, entre les programmes et leurs financements qui dérèglent la cohérence de l'ensemble du dispositif de formation et d'insertion des jeunes, en provoquant des gaspillages en termes financiers et de temps. La conséquence est un essoufflement dans les synergies mises en place et des risques considérables de superpositions de programmes.

Malgré des financements importants, les résultats restent ainsi insuffisants. Mais, l'ampleur considérable des investissements financiers et humains engagés depuis plusieurs années à La Réunion a eu pour effet positif de créer des structures qui développent une forte inertie au changement. L'action publique reste éclatée sans diagnostic des mécanismes de l'ensemble social (dans le sens de : qui fait quoi ?), sans stratégie commune à tous les acteurs.

L'action s'organise ponctuellement et sporadiquement sans planification en coordination avec l'ensemble des actions menées sur l'île. En conséquence, les institutions répondent par un consensus administratif minimum où la règle d'opérationnalité administrative domine celle de l'efficacité et de la pertinence de l'action sur le terrain. Ce processus (mesures, dispositifs) relève aussi partiellement de l'artifice dont les jeunes ne sont pas dupes.

La Mission Locale reste le seul endroit où le jeune peut venir discuter de ses problèmes où peu de solutions lui sont apportées. Elle doit œuvrer sur des compétences transversales. Les acteurs de terrain au contact des jeunes pourraient apporter des solutions. Les acteurs institutionnels devraient agir sur les dispositifs pour valider les solutions. Actuellement, les acteurs institutionnels se contentent de faire vivre les institutions.

Ces deux parties devront se rapprocher pour accroître la réactivité face aux problèmes des jeunes. Les partenariats entre les Missions Locales et le mouvement associatif réunionnais (AREP, ARCA...) reposent déjà sur ce principe.

CONCLUSION

La nature du lien entre formation professionnelle et insertion professionnelle et/ou sociale des jeunes Réunionnais serait de nature construite par les acteurs, les décideurs, les financiers, et les jeunes eux-mêmes. La Réunion, que nous avons qualifié de laboratoire social, met en valeur une nouvelle conception du métier de formateur, un nouveau rapport avec l'insertion, et un retour à une vie sociale plus marquée, source de liens entre les individus.

En raison de son contexte socio-économique et juridique, à la fois élément constitutif d'un tout, la France, l'Europe, la région Océan Indien, et le reste du monde, en raison de ses contrastes et de ses difficultés (économiques, culturels, sociaux...), la formation professionnelle des jeunes Réunionnais fait l'objet de toutes les attentions (financières, techniques...) et de toutes les initiatives de la part des acteurs locaux de ce domaine pour donner du sens à la vie sociale des jeunes Réunionnais.

Si la démarche principale des acteurs locaux reste de construire du dispositif autour de stages de formation intégrant au mieux les attentes des jeunes Réunionnais, ne serait-il pas mieux de construire des dispositifs renforçant les actions qui font références à une personne-ressource attentive aux besoins et à l'évolution du jeune, personne qui fait parfois défaut (famille désunie...)?

Historiquement, les associations réunionnaises sont à l'origine de cette approche par leur choix délibéré de travailler localement et de suivre les personnes jusqu'à l'aboutissement de leur projet de vie, professionnel ou autres.

De plus et jusqu'à présent la formation professionnelle était comme un passage incontournable pour s'insérer dans la société, à La Réunion comme à travers le reste du monde. Aujourd'hui, les acteurs locaux ont tendance à éviter le caractère systématique de la formation professionnelle. Cette dernière, tout en étant un élément important, s'obtient davantage dans le cadre de réels besoins liés à un projet de vie.

Dans ce nouveau concept, on cherche d'abord l'insertion professionnelle et/ou sociale (économie solidaire, PLIE, économie alternative, services de proximité, chantiers/école, création d'une micro-entreprise...) qui va susciter chez le jeune une demande d'accompagnement, et différentes questions débattues entre jeunes et/ou avec le formateur.

Le rapport entre formation et insertion étant aujourd'hui en train de s'inverser : avant, la formation précédait l'insertion, aujourd'hui, cette première situation est rejointe par une seconde tendance où l'insertion génère la formation. Cette liaison inversée est construite et prend une connotation plus positive chez les jeunes en difficulté, qui rencontrent du sens dans la prestation proposée, car demandée par eux-mêmes.

Face à un passé où l'individu était formé au travers d'une politique de masse, traitée au niveau national, la régionalisation de la formation professionnelle des jeunes a permis aussi une meilleure prise en compte du sujet dans son contexte local. Avec une volonté affirmée officiellement de répondre individuellement aux besoins de formation professionnelle, l'objectif reste effectivement d'accompagner les jeunes, les aider, et les écouter pour faire naître leur projet de vie, leur donner de l'autonomie et du sens dans leur vie sociale et professionnelle.

BIBLIOGRAPHIE

- ARDOINO, J. (1993). *L'approche multiréférentielle (plurielle) des situations éducatives et formatives*. Revue Pratiques de formation, Edition Université Paris VIII.
- CAMBON, C. (1993). *La bataille de l'apprentissage*, Descartes & Cie.
- CEGOS, (1993). *Evaluation de la formation professionnelle continue et de l'apprentissage à La Réunion*. Diagnostic (1^{er} rapport). Le projet de réforme (2^e rapport).
- CHANE-KUNE, S. (1993), « Aux origines de l'identité réunionnaise », L'Hamattan.
- DELAVIE, B. (1996). *Jeunes en situation précaire*. Conseil Régional.
- DUBAR, C. (1985). « La Formation Professionnelle Continue », La Découverte.
- LATCHOUMANIN, M. et VIRACAOUNDIN, J. (1997), *La population dite illettrée ou analphabète à La Réunion : quelques repères*, CAFOC.
- LCEWENHAUPT, C. (1996). *Conditions de vie des jeunes en contact avec la mission locale (1^{re} partie), Formation et expérience professionnelle des jeunes en contact avec la mission locale (2^e partie). Le rapport à l'activité des bénéficiaires du RMI à La Réunion*, Observatoire du Développement de La Réunion.
- LCEWENHAUPT, C. (1997), *Les pratiques culturelles des étudiants Réunionnais. Valeurs des jeunes, Regard sur soi et vie familiale, Regard sur la société*. Observatoire du Développement de La Réunion.
- RAULT, C. (1994), « La Formation professionnelle initiale », La documentation Française.
- TACITE-AGENOR, M.-R. (1996), « La Réunion, l'éducation en question », Azalés Editions.
- TANGUY, L. (1986), *L'introuvable relation formation/emploi*, La Documentation Française.
- TECHER, L. (1996), *L'érosion scolaire. La mobilité géographique des allocataires du RMI*. Monographies PAQUE. Observatoire du Développement de La Réunion.